

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/07/2024 - 7521 - 2001 B 00086 - 434 494 894 - PROFICOM

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	16 450		16 450	0,43	16 450	0,40
Constructions	148 050	86 825	61 225	1,62	68 216	1,65
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	55 049	29 749	25 300	0,67	38 104	0,92
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	629 560		629 560	16,61	629 560	15,20
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	199 000		199 000	5,25		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 048 109	116 574	931 535	24,58	752 330	18,17
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	20 443		20 443	0,54		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	26 894		26 894	0,71	109 366	2,64
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 315		4 315	0,11	4 442	0,11
. Personnel						
. Organismes sociaux	778		778	0,02		
. Etat, impôts sur les bénéfices	49 060		49 060	1,29		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 538		3 538	0,09	15 054	0,36
. Autres	100 842		100 842	2,66	30 000	0,72
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	99 000		99 000	2,61	198 800	4,80
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 552 028		2 552 028	67,35	3 028 863	73,15
Charges constatées d'avance	906		906	0,02	1 676	0,04
TOTAL (II)	2 857 805		2 857 805	75,42	3 388 202	81,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 905 914	116 574	3 789 341	100,00	4 140 532	100,00

3000 000 000 000
JANUARY 1971

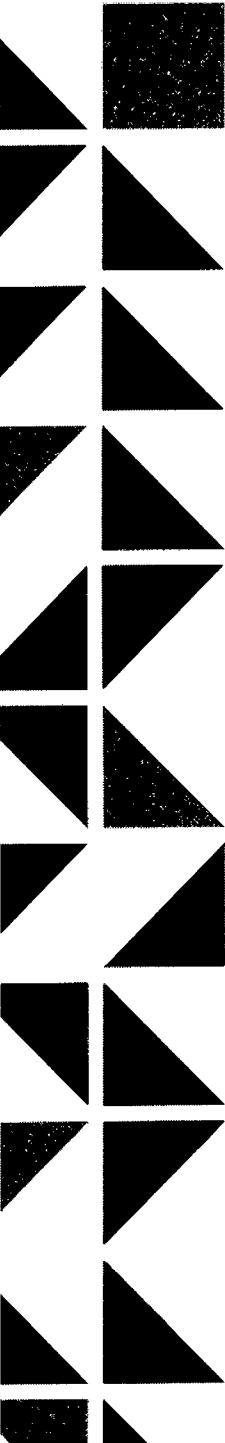
PASSIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 182 240)		182 240	4,81	182 240	4,40
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		516 685	13,64	516 685	12,48
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale		18 224	0,48	18 224	0,44
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		2 991 244	78,94	1 109 428	26,79
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		-19 032	-0,49	2 031 816	49,07
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL (I)		3 689 361	97,36	3 858 393	93,19
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts		18 742	0,49	35 222	0,85
. Découverts, concours bancaires		375	0,01	271	0,01
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers		870	0,02	790	0,02
. Associés		74 736	1,97	70 116	1,69
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 005	0,03	24 221	0,58
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel				3 831	0,09
. Organismes sociaux				6 982	0,17
. Etat, impôts sur les bénéfices				17 643	0,43
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		4 161	0,11	43 879	1,06
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés		90	0,00	168	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				79 017	1,91
Autres dettes					
Instruments financiers à terme					
Produits constatés d'avance					
TOTAL (IV)		99 979	2,64	282 139	5,81
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)		3 789 341	100,00	4 140 532	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	89 490		89 490	100,00		291 790	100,00		-202 300	-69,32	
Chiffres d'Affaires Nets	89 490		89 490	100,00		291 790	100,00		-202 300	-69,32	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 805	4,25		6 813	2,33		-3 008	-44,14	
Autres produits			1 966	2,20		6	0,00		1 960	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			95 261	106,45		298 608	102,34		-203 347	-68,09	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 443	22,84					20 443	N/S	
Variation de stock (marchandises)			-20 443	-22,83					-20 443	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			23 858	26,66		211 545	72,50		-187 687	-88,71	
Impôts, taxes et versements assimilés			22 170	24,77		36 275	12,43		-14 105	-38,87	
Salaires et traitements			105 694	118,11		184 401	63,20		-78 707	-42,67	
Charges sociales			67 424	75,34		98 978	33,92		-31 554	-31,87	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 795	22,12		15 069	5,16		4 726	31,36	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			79	0,09		8	0,00		71	887,50	
Total des charges d'exploitation (II)			239 019	267,09		546 276	187,22		-307 257	-56,24	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-143 759	-160,63		-247 667	-84,87		103 908	41,95	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations			40 500	45,26		1 328 000	455,12		-1 287 500	-96,94	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			68 069	76,06		5 365	1,84		62 704	N/S	
Autres intérêts et produits assimilés			16 825	18,80					16 825	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges						200 000	68,54		-200 000	-100,00	
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			125 394	140,12		1 533 365	525,50		-1 407 971	-91,81	
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			267	0,30		437	0,15		-170	-38,89	
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			267	0,30		437	0,15		-170	-38,89	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			125 127	139,82		1 532 927	525,35		-1 407 800	-91,83	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-18 632	-20,81		1 285 260	440,47		-1 303 892	-101,44	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion											
Produits exceptionnels sur opérations en capital						2 085 700	714,79		-2 085 700	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Total des produits exceptionnels (VII)						2 085 700	714,79		-2 085 700	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 000	1,12		1 200	0,41		-200	-16,66	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						1 273 999	436,62		-1 273 999	-100,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions											

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 000	1 275 199	-1 274 199	-99,91
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 000	810 501	-811 501	-100,11
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-600	63 945	-64 545	-100,93
Total des Produits (I+III+V+VII)	220 655	3 917 673	-3 697 018	-94,36
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	239 687	1 885 857	-1 646 170	-87,28
RÉSULTAT NET	-19 032	2 031 816	-2 050 848	-100,93
	<i>Perte</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LÈS-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 789 340,53 E.

Le résultat net comptable est une perte de 19 031,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés conformément au Code de Commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué le 08 septembre 2014 et modifié par voie de règlements ultérieurs.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 048 109 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	219 549			219 549
Immobilisations financières	629 560	199 000		828 560
TOTAL	849 109	199 000		1 048 109

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 116 574 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	96 779	19 795		116 574
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	96 779	19 795		116 574

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Terrain - appart rue v hugo	16 450	0	16 450	Non amortiss.
Appart 7 rue victor hugo-dijon	148 050	86 825	61 225	de 5 à 50 ans
Materiel de transport	38 000	20 091	17 909	3 ans
Mobilier appart v hugo	10 049	9 658	391	de 4 à 5 ans
Oeuvre d'art	7 000	0	7 000	Non amortiss.
TOTAL	219 549	116 574	102 975	

3.2 - Etat des créances = 186 334 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	186 334	186 334	
TOTAL	186 334	186 334	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 58 034 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	58 034
TOTAL	58 034

3.4 - Charges constatées d'avance = 906 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 182 240 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1139	160,00	182 240
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1139	160,00	182 240

4.2 - Etat des dettes = 99 979 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	19 117	12 176	6 941	
Dettes financières diverses	75 606	75 606		
Fournisseurs	1 005	1 005		
Dettes fiscales & sociales	4 251	4 251		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	99 979	93 038	6 941	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 465 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	375
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	90
Autres dettes	
TOTAL	465

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 89 490 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	81 000	90,51 %
Produits des activités annexes	8 490	9,49 %
TOTAL	89 490	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Autres Informations complémentaires

CLAUSE DE GARANTIE ACTIF PASSIF SUITE A CESSIION DE PARTICIPATIONS EN 2022 :

- Objet des garanties :

La société PROFICOM, le garant, s'engage à désintéresser l'acquéreur de tout préjudice subi par lui ou les sociétés du fait :

* de la survenance de tout passif nouveau non comptabilisé ou supplémentaire excédant celui figurant dans les comptes de référence, dès lors que ce passif aurait une cause ou origine imputable à des faits antérieurs à la date des comptes de référence quelle qu'en soit la cause,

* de la constatation de toute surestimation des actifs des sociétés, tels qu'ils sont comptabilisés dans les comptes de référence, dès lors que cette surestimation aurait une cause ou origine imputable à des faits antérieurs à la date des comptes de référence,

* d'une inexactitude ou d'une omission dans une ou plusieurs des déclarations faites à l'article 8 du protocole de cession, sous la double condition que cette inexactitude ou omission :

- trouve son origine dans un ou des faits ou circonstances antérieurs à la date de réalisation, et
- ne puisse faire l'objet d'une indemnisation intégrale au titre d'un préjudice visé aux points ci-dessus.

* en raison de la non-exécution des engagements prévus à l'article 7 du protocole de cession.

- Franchise globale de 10 000 euros

- Plafond global de 650 000 euros.

- Fin de l'engagement : 31/12/2025

- Garantie de paiement des sommes dues au titre des garanties données :

Cautionnement solidaire délivré par la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2023.

Cet engagement vaudra jusqu'à un montant maximum de trois cent mille euros jusqu'au 31 décembre 2023, puis pour un montant de 200 000 euros pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, et enfin ramené à 100 000 euros pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 58 034 E

Produits à recevoir	Montant
Disponibilités :	58 034
Banques produits a recevoir(518700000)	58 034
TOTAL	58 034

8.2 - Charges constatées d'avance = 906 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees avance(486000000)	906
TOTAL	906

8.3 - Charges à payer = 465 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	375
Banques interets courus(518600000)	375
Dettes fiscales et sociales :	90
Etat autres ch. a payer(448600000)	90
TOTAL	465

PROFICOM
Société à responsabilité limitée au capital de 182 240 euros
Siège social : 28 rue de la Redoute
21850 ST APOLLINAIRE
434 494 894 RCS DIJON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 s'élevant à -19 031,77 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -19 031,77 euros

Apurée par prélèvement du même montant sur le compte « AUTRES RESERVES »
lequel s'élève ainsi à 2 972 212,09 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « **autres réserves** » 1 50 000,00 euros
lequel s'élève ainsi à 2 822 212,09 euros

A titre de dividende aux associés 1 50 000,00 euros
Soit 131,69 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape followed by a horizontal line and a small flourish.